Le bonheur

Bonheur et finitude dans la *Critique de la raison pratique* de Kant

André Gravil

Philopsis : Revue numérique
https://philopsis.fr

Les articles publiés sur Philopsis sont protégés par le droit d'auteur. Toute reproduction intégrale ou partielle doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès des éditeurs et des auteurs. Vous pouvez citer librement cet article en en mentionnant l'auteur et la provenance.

Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur philopsis.fr

> « Être heureux, écrit Kant dans la *Critique de la raison pratique*, est nécessairement ce que désire tout être raisonnable mais fini ; c'est donc aussi un inévitable principe déterminant de sa faculté de désirer. Car être satisfait de son existence entière n'est nullement une possession originelle et une félicité qui supposerait la conscience de se suffire à soi-même en toute indépendance, mais un problème qu'impose à cet être sa nature finie […][1] ».

En reliant de façon ignorée jusqu'alors bonheur et finitude, Kant entend en premier lieu relativiser l'importance du bonheur, qui ne saurait à ses yeux constituer une fin morale essentielle. Accéder au bonheur est une aspiration qui concerne tout homme en tant qu'être fini : l'universalité de la quête du bonheur n'implique aucunement, comme l'ont cru les écoles grecques, qu'elle soit moralement fondamentale. La détermination de ce dont nous avons besoin pour être contents de notre état est dépendante du sentiment de plaisir ou de peine, lequel ne

1 Kant, *Critique de la raison pratique*, in *Œuvres philosophiques*, sous la direction de Ferdinand Alquié, 3 vol., « Bibliothèque de la Pléiade », Paris, Gallimard, 1980, 1985, 1986, volume II, (dorénavant CRPr), p. 635-636, Ak V 25, 12-17.

André Gravil © *Philopsis* – Tous droits réservés

peut être reconnu qu'empiriquement par le sujet. Le problème de l'accès au bonheur est ainsi strictement individuel, « subjectif », et ne saurait être confondu avec une loi objective, qui devrait contenir pour tous les êtres raisonnables le même principe déterminant de la volonté [2]. Le bonheur n'est pour Kant qu'un « titre général »[3] qui cache une polysémie radicale, incompatible avec l'univocité d'une fin rationnelle parce que renvoyant à des représentations inconciliables de sujets différents. Le problème « comment accéder au bonheur ? » est dès lors étranger à la raison pure pratique. Ce qui en revanche entre nécessairement dans son champ est la finitude du sujet rationnel, finitude dont provient l'existence même d'un tel problème. Dire qu'être heureux est un problème qui tient à notre nature finie, ce n'est pas congédier ce problème hors de la philosophie morale mais plutôt en expliquer l'origine : la dimension sensible de l'homme, qui ne saurait épuiser son essence en tant qu'être *raisonnable* fini, mais ne peut être méconnue par la *Critique de la raison pratique*, de la même façon que la *Critique de la raison pure* théorique exigeait que le donné sensible soit posé comme un élément auquel devait cependant s'ajouter le concept pur de l'entendement pour que la connaissance soit possible. La recherche du bonheur, dans la mesure où elle concerne seulement les choix contingents des individus empiriques, est extérieure à la raison pure pratique, mais le fait même que l'être raisonnable fini ne puisse renoncer à une telle recherche et doive cependant, pour accomplir son devoir, ne pas la prendre en compte, constitue pour cette même raison pure pratique un problème central.

Décrire l'homme comme un être « fini », c'est dire qu'il est originellement et irréductiblement affecté par des inclinations sensibles, lesquelles ont pour mobile ultime le bonheur. Il ne s'agit pas de déplorer cette finitude sous-jacente au désir d'être heureux : raisonnable « mais » fini, raisonnable « et » fini, écrit aussi parfois Kant, l'homme possède la raison sur un mode inconnu de la tradition métaphysique ; le *modus essendi* de la rationalité pratique ne peut être découvert si l'on définit l'être raisonnable en faisant abstraction de son désir de bonheur. L'être raisonnable fini intègre cependant en lui-même un antagonisme tenant à l'hétérogénéité de la raison et de la sensibilité. On se souvient que la *Critique de la raison pure* refusait toute forme de continuité de la sensibilité à l'entendement ; la *Critique de la raison pratique* affirme de façon comparable que la sensibilité et la raison sont deux facultés distinctes et même opposées. La raison pure pratique doit dès lors se penser comme radicalement autre que la sensibilité, sans pour autant tomber dans l'illusion qui consisterait à se croire capable de l'annihiler. Parce que l'on ne saurait extirper de l'homme le désir de bonheur, la *Critique de la raison pratique* entend montrer qu'un tel désir, quoiqu'inévitablement présent dans l'être raisonnable mais fini, ne constitue cependant pas une fin de la raison elle-même. C'est l'un des objectifs de « L'Analytique de la raison pure pratique », qui distingue les principes pratiques purs des principes pratiques matériels lesquels, selon son Théorème II, « se rangent sous le principe général de l'amour de soi ou du bonheur personnel »[4]. Le concept de « faculté de désirer » est lointainement hérité d'Aristote (*to orektikon*) mais Kant modifie profondément sa signification philosophique. S'il existe en l'homme un désir de bonheur, c'est qu'il est à la fois raisonnable et fini ; le désir de bonheur n'est pourtant en aucun cas ici comme chez Aristote un désir lié à la raison[5]. Il s'agit d'une inclination strictement sensible, même si la raison pure pourra en faire un devoir indirect, l'accès au bonheur pouvant constituer un terrain favorable à

2 CRPr, Analytique de la raison pure pratique, p.636, Ak V, 17-24.

3 CRPr, Analytique de la raison pure pratique, p.636, Ak V, 25, 26.

4 CRPr, Analytique de la raison pure pratique, p. 631, Ak V, 22, 6-8.

5 Aristote décrit le bonheur (*eudaimonia*) comme « ce qui de toutes les choses est au plus haut point choisi » (*pantôn airétôtatèn*) (*Éthique à Nicomaque*, 1097b.15) ; si le désir (*orexis*) peut être étranger à la raison (*epithumia, thumos*), il apparaît aussi chez l'homme, particulièrement dans la *proairésis*, le choix réfléchi, comme un « désir pensant » (*orexis dianoétikè)* qui peut aussi être décrit comme « intellect désirant » (*orektikos noûs*). Une telle synthèse de désir et de rationalité serait propre à l'homme (*Éthique à Nicomaque*, 1139b3-4). Le bonheur, en tant que *pantôn airétôtatèn* est donc l'*orekton* ultime de ce désir rationnel qu'est la *pro-airésis*.

André Gravil © *Philopsis* – Tous droits réservés

l'accomplissement du devoir. Être heureux est un principe déterminant de la faculté de désirer dans la seule mesure où l'homme est un être fini. Kant affirme l'irréductibilité du désir de bonheur chez l'homme mais refuse de considérer que la raison soit à l'origine de ce désir, ce qui supposerait, au-delà des inclinations sensibles, des inclinations rationnelles, ce qui serait à ses yeux une contradiction dans les termes. Dans la deuxième partie de l'Analytique (« Du concept d'un objet de la raison pure pratique »), Kant évoque en ce sens une formule d'inspiration stoïcienne dont il entreprend d'approfondir le contenu : « *Nihil appetimus nisi sub ratione boni, nihil aversamour, nisi sub ratione mali* »[6]. Les concepts de bien et de mal doivent en effet être analysés de façon à séparer leur acception empirique de leur acception rationnelle. Kant évoque pour cela la langue allemande qui différencie « *Gut* » et « *Böse* » d'une part, « *Wohl* » et « *Weh* » d'autre part. « *Gut* » et « *Böse* » « indiquent toujours une relation à la *volonté* »[7] alors que « *Wohl* » et « *Weh* » sont des vocables désignant une relation d'un objet au sujet empirique, qui peut éprouver pour lui un sentiment agréable ou désagréable. Kant peut dès lors rendre hommage à la morale stoïcienne qui considérait que la douleur n'est pas un mal. Cette mise au point concernant l'équivocité des concepts de bien et de mal permet de réfuter l'argument selon lequel la raison ne peut avoir d'autre fin que le bonheur, celui-ci étant assimilé au « bien » vers lequel nous serions originellement tournés, et c'est là que les morales antiques, y compris la morale stoïcienne, sont victimes d'une confusion, dans la mesure où elles considèrent le bonheur comme un bien rationnel alors qu'il est foncièrement sensible, et relève donc de l'agréable, auquel le bien moral ne peut être identifié. Il est certes indubitable que les sentiments de « *Wohl* » et de « *Weh* », reconnaît Kant, « jouent un très grand rôle » dans nos jugements pratiques ; on peut même affirmer qu'« en tant qu'êtres sensibles, *tout* dépend de notre *bonheur* ». Mais, ajoute-t-il, « *tout* n'en dépend pas *en général* »[8]. L'homme n'est pas « si totalement animal » qu'il soit indifférent à ce que la raison lui dit par elle-même[9]. Kant confirme donc la prépondérance de la recherche du bonheur sur l'accomplissement des lois morales, qui tient au poids de la finitude sensible dans l'existence humaine, mais cette supériorité quantitative ne doit pas conduire à croire que l'homme serait sourd à la loi morale, qui comporte une indépendance à l'égard de tout intérêt empirique et donc au bonheur. Il y a là deux totalités à ne pas assimiler : l'être raisonnable fini, considéré dans la totalité de ses aspirations, ne vise pas seulement le bonheur mais aussi l'obéissance à la loi pratique ; l'être fini, abstraction faite de sa rationalité, est tout entier tourné vers la recherche du bonheur.

La polémique intrinsèque à la distinction kantienne de la doctrine du bonheur et de la doctrine de la moralité repose ainsi sur une redéfinition de la recherche du bonheur comme effet de la finitude. Elle met en jeu non seulement les « écoles grecques » mais aussi les conceptions morales modernes, au premier chef leibniziennes[10] : « On ne peut pas ne pas s'étonner, écrit Kant, que des hommes par ailleurs perspicaces, croient pouvoir distinguer entre la *faculté inférieure* et la *faculté supérieure de désirer*, selon que les *représentations* qui sont liées au sentiment de plaisir proviennent des *sens* ou de *l'entendement* »[11]. « L'Analytique de la raison pure pratique » prend le contrepied d'une telle conception en rangeant les principes pratiques qui supposeraient un objet de la faculté de désirer « supérieure » dans l'ensemble des principes

6 CRPr, Analytique de la raison pure pratique, p. 679, Ak V,59, 12-13 : « Nous ne désirons rien, sinon en raison du bien, et nous ne nous détournons de rien, si ce n'est en raison du mal ».

7 CRPr, Analytique de la raison pure pratique, p. 680, Ak V, 60, 14.

8 CRPr, Analytique de la raison pure pratique, p. 682, Ak V, 61, 18-24.

9 CRPr, Analytique de la raison pure pratique, p. 682, Ak V, 61, 30.

10 Sur ce point, cf. Victor Delbos, *La philosophie pratique de Kant*, PUF, 1969, p.346.

11 CRPr, Analytique de la raison pure pratique, p. 632, Ak V, 22, 33-34, Ak V, 23, 1-2. Kant fait ici allusion au § 676 de la *Metaphysica* de Baumgarten qui distingue deux dimensions de la faculté de désirer (*facultas appetitiva*), soit inférieure, soit supérieure « *aut inferiorem* […] *aut superiorem* ». Dans son exemplaire, Kant avait traduit « *facultas appetitiva inferior* » par « *das untere Vermögen zu begehren* ».

André Gravil © *Philopsis* – Tous droits réservés

pratiques matériels, lesquels sont spécifiquement identiques quelle que soit la matière posée antérieurement à la volonté : « Tous les principes pratiques matériels, affirme Kant, appartiennent comme tels, dans leur ensemble, à une seule et même espèce et se rangent sous le principe général de l'amour de soi ou du bonheur personnel »[12]. Un principe pratique ne pourra par suite être moral que s'il détermine la volonté non par la matière, comme c'est ici le cas, mais simplement par la forme, c'est à dire indépendamment de la recherche du bonheur, toujours liée à la réalité empirique de l'objet. La distinction d'une faculté inférieure et d'une faculté supérieure de désirer, telle qu'elle apparaît dans le leibnizianisme, implique une différence de degré alors que Kant entend poser une différence de nature entre les principes pratiques matériels et les lois pratiques. Les principes d'une faculté supérieure de désirer, au sens que Baumgarten donne à cette expression, sont encore aux yeux de Kant des principes pratiques matériels et c'est donc une *metabasis eis allo genos* que demande ici, contre tout continuisme, « L'Analytique de la raison pure pratique »[13]. Même si l'on se représente des objets par l'entendement ou la raison elle-même, c'est encore et toujours « l'agrément » sensible qui sert de principe de détermination à la volonté : « En effet, quand on cherche les principes déterminants du désir, et qu'on les situe dans un agrément qu'on attend de quelque chose, peu importe l'origine de la *représentation* de cet objet qui procure le plaisir ; seule compte l'intensité du *plaisir* »[14]. L'on pourra ainsi dire que l'objet que vise la faculté de juger supérieure nous donne *plus* de plaisir que celui de la faculté de juger inférieure : nous restons dans le domaine du phénoménal, que l'on peut ici penser en termes de degré selon les catégories de la qualité et les Anticipations de la perception décrites dans la *Critique de la raison pure.*

Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur philopsis.fr

12 CRPr, Analytique de la raison pure pratique, Théorème 2, p. 631, Ak V, 22, 6-8.

13 Ce point transparaît dans les lignes finales de l'argumentation de Kant, qui redéfinissent la « faculté de désirer supérieure » en dehors de la problématique syncrétique de Baumgarten : « C'est alors seulement que la raison, et uniquement en tant qu'elle détermine par elle-même la volonté (qu'elle n'est pas au service des inclinations) est une véritable faculté de désirer *supérieure*, à laquelle est subordonnée celle qui est pathologiquement déterminable, et qu'elle est réellement, *spécifiquement* même, distincte de cette dernière […] », (CRPr, Analytique de la raison pure pratique, p. 635, Ak V, 24-25).

14 CRPr, Analytique de la raison pure pratique, p. 632, Ak V, 23, 2-6.

André Gravil © *Philopsis* – Tous droits réservés